



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Mardi 24 février 2015

La commission s'est réunie à 14 h 15 sous la présidence de Mme Julie de Grootte, présidente.

1. **Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 128 concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, adoptée à Genève le 29 juin 1967**
11 (2014-2015) n° 1
2. **Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 130 concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, adoptée à Genève le 25 juin 1969**
12 (2014-2015) n° 1
3. **Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 175 sur le travail à temps partiel, adoptée à Genève le 24 juin 1994**
13 (2014-2015) n° 1

Décisions

- La commission a décidé de procéder à un examen conjoint des trois projets de décret susmentionnés.
- M. Michel Colson a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé conjoint de Mme Céline Fremault, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale conjointe.

- La commission a examiné et voté les articles, ainsi que l'ensemble des projets de décret.
 - *Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 128 concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, adoptée à Genève le 29 juin 1967*
[11 (2014-2015) n° 1]
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
 - *Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 130 concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, adoptée à Genève le 25 juin 1969*
[12 (2014-2015) n° 1]
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
 - *Projet de décret portant assentiment à la Convention OIT n° 175 sur le travail à temps partiel, adoptée à Genève le 24 juin 1994*
[13 (2014-2015) n° 1]
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

4. Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Djakarta le 9 novembre 2009

14 (2014-2015) n° 1

Décisions

- M. Michel Colson a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge des Relations internationales.

- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

5. Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre établissant un partenariat entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, fait à Bruxelles le 10 mai 2010
15 (2014-2015) n° 1

Décisions

- M. Michel Colson a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles du projet de décret.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock, M. Olivier de Clippele, M. Armand De Decker, Mme Julie de Grootte (présidente), Mme Caroline Désir, M. Boris Dilliès, Mme Nadia El Yousfi (a suppléé successivement Mme Catherine Moureaux et M. Temiz Sevket), Mme Isabelle Emmery (a suppléé M. Ridouane Chahid), M. Alain Maron, Mme Catherine Moureaux et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Ridouane Chahid (suppléé) et M. Temiz Sevket (suppléé).

Etaient également présents à la réunion : M. Hamza Fassi-Fihri, Mme Evelyne Huytebroeck et M. Fabian Maingain (députés), Mme Céline Fremault (ministre) et Mme Mylène Laurent (déléguée de l'administration de la Commission communautaire française).